



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Cités éducatives

Question au Gouvernement n° 1939

Texte de la question

CITÉS ÉDUCATIVES

M. le président. La parole est à Mme Sylvie Charrière, à qui je souhaite un excellent anniversaire.
(*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

M. Jimmy Pahun. Moi aussi, c'est mon anniversaire ! (*Sourires.*)

Mme Sylvie Charrière. Ma question s'adresse à M. le ministre chargé de la ville et du logement.

En tant que principale d'un collège REP+ de Seine-Saint-Denis, la première motivation qui m'a amenée à m'engager en devenant députée a été de lutter contre le déterminisme social, l'assignation à résidence.

L'absence de mixité sociale, la ghettoïsation, la discrimination à l'embauche ...

M. Fabien Di Filippo. Tout ce que vous renforcez !

Mme Sylvie Charrière. ...contribuent, nous le savons tous, à rendre quasi impossible l'insertion, l'intégration des jeunes de nos quartiers et représente un enjeu majeur de cohésion pour notre société. Si rétablir une réelle mixité sociale dans nos quartiers est une problématique qui mettra du temps à être résolue, l'éducation demeure le levier le plus efficace pour agir immédiatement contre les inégalités.

M. Raphaël Schellenberger. Où est le ministre de l'éducation nationale ?

M. Patrick Hetzel. M. Blanquer fuit les questions au Gouvernement, désormais !

Mme Sylvie Charrière. Difficulté dans la maîtrise de la langue, manque de codes, de savoir-être, de réseaux, de culture générale, de connaissances du monde économique, d'adhésion à notre pacte social : les carences de cette jeunesse sont énormes et l'école peine à relever, seule, ce défi.

Que l'école soit dans une bonne dynamique, que le climat y soit serein, que les enseignants soient motivés, compétents, exigeants, que la continuité éducative soit assurée, que des projets riches et structurants soient proposés aux jeunes est un préalable. Nous devrions cependant aller encore plus loin en créant une véritable alliance des adultes, dans l'école et en dehors.

Parents, membres d'associations, élus, représentants de l'État : tous ces acteurs doivent s'engager et partager la même ambition éducative, la même ambition pour notre jeunesse.

Monsieur le ministre, il y a une semaine, vous révéliez la liste des 80 grands quartiers de la politique de la ville auxquels, avec M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse, vous avez proposé d'intégrer le dispositif des cités éducatives.

En quoi les cités éducatives, par l'alliance de l'ensemble des acteurs, représentent-elles une chance pour la jeunesse de nos quartiers ? En quoi ce dispositif leur permettra-t-il d'atteindre enfin l'excellence ?

(Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe LaREM.)

M. le président. La parole est à M. le ministre chargé de la ville et du logement.

M. Julien Denormandie, ministre chargé de la ville et du logement. Madame la députée, comme vous, je considère qu'au-delà de l'inégalité de revenus, la principale des injustices dans notre pays reste l'inégalité de destin : dans notre pays, certains de nos compatriotes n'ont pas la maîtrise de leur destin.

Comme vous et comme cette majorité présidentielle, je porte un projet, celui du Président de la République, qui veut faire de cette maîtrise du destin le socle de toute la politique que nous menons. *(Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et MODEM.)* Car c'est cette maîtrise du destin qui permettra à chacun des enfants de la République d'avoir accès à la vie qu'il souhaite.

M. Thibault Bazin. C'est le ministre de la flûte !

M. Julien Denormandie, ministre . C'est cela, la politique que nous menons. C'est cela la politique courageuse portée par la ministre du travail – car, évidemment, le travail permet de maîtriser le destin. C'est cela la politique que nous menons parce que l'éducation est le socle de la maîtrise de ce destin. C'est ce que fait avec courage le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse. C'est ce que nous faisons avec le dédoublement des classes, dans des quartiers prioritaires de la ville que vous connaissez particulièrement bien.

Mais, vous l'avez dit, madame la députée, nous voulons aller plus loin. C'est le sens des cités éducatives.

Paul Valéry disait que « l'enseignement ne se limite pas à l'école ». Il avait évidemment raison. L'enseignement, ce sont d'abord les parents, mais ce sont aussi toutes les associations, les éducateurs sportifs, musicaux, toutes ces personnes qui participent à la formation, à l'éducation des enfants de la République.

M. Fabien Di Filippo. Les CTS !

M. Julien Denormandie, ministre . L'idée de ces cités éducatives, c'est de créer un continuum, de faire bloc, de faire équipe républicaine, d'associer tout le monde. *(Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et MODEM. – Exclamations sur les bancs du groupe LR.)*

M. Claude Goasguen. Ah, bravo !

M. Julien Denormandie, ministre . Nous avons identifié 80 quartiers prioritaires. Cette majorité a voté un budget ambitieux de 100 millions d'euros sur trois ans. Parmi ces quartiers, plus des trois quarts se trouvent en dehors de l'Île-de-France.

Cette réussite républicaine, cette équipe, c'est le fondement de la promesse républicaine. Cette liberté est le fondement de notre démocratie. Nous ne lâcherons rien. Merci à vous ! *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.)*

M. Aurélien Pradié. Bla-bla-bla !

Données clés

Auteur : [Mme Sylvie Charrière](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (8^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1939

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Ville et logement

Ministère attributaire : Ville et logement

[Date\(s\) clé\(e\)s](#)

Question publiée au JO le : [15 mai 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [15 mai 2019](#)